

Pour une Autorité pour la Parité et la Lutte contre toutes les formes de Discrimination indépendante, forte, efficiente et efficace

Les associations, coalitions et réseaux de défense des droits des femmes, des droits de l'Homme, de développement et amazighs suivent de très près et avec grand intérêt le débat actuel sur le projet de la loi 79.14 relatif à la création de « l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination (APALD) ». Ce suivi s'inscrit dans la continuité de leur action et leur implication, de par leur participation effective, via les différents memoranda et suggestions, dans la mise en place d'une APALD indépendante, forte, efficiente et efficace, et ce depuis sa consécration par la constitution de 2011.

Par ailleurs, les réseaux et ONG signataires considèrent que le débat sur ledit projet, entamé par le législateur et par les institutions nationales est salubre dans la mesure où il pourrait améliorer la qualité de ce projet en renforçant les prérogatives de l'APALD et en palliant aux lacunes qu'il renferme.

Ainsi, suite à l'examen de l'actuel projet de loi, nous, associations, coalitions et réseaux signataires :

- Nous condamnons l'hégémonie que veut exercer le Ministère de solidarité, de la femme, de la famille et du développement social ayant été à l'origine du projet de loi ainsi que ses multiples tentatives d'influencer les débats en vue de garder le projet sous sa forme actuelle. En effet, toutes les différentes contributions qu'a connues le processus d'élaboration dudit projet ont été écartées aussi bien celles émanant de la commission scientifique -mise en place pour la rédaction de la première mouture du projet- ; celles des institutions nationale et internationale consultées, à savoir respectivement le CNDH et la commission de Venise ; voire les revendications du mouvement démocratique de défense des droits des femmes en tant que partie intégrante de la société civile dont le rôle est désormais constitutionnalisé ;
- Nous nous indignons de voir confié ce projet de loi au niveau du parlement à la commission des « secteurs sociaux » au lieu de la commission « justice, législation et des droits de l'Homme ». Cette décision fait fi des dispositions constitutionnelles plaçant cette autorité parmi celles de protection et de promotion des droits de l'Homme d'une part et d'autre part du règlement interne du Parlement, notamment, l'article 55 qui attribue à la commission Justice, législation et droits de l'Homme tout ce qui ressort des droits humains ;
- Nous nous préoccupons face à l'actuelle mouture du projet loi qui réduit l'APALD à une coquille vide, en limitant son rôle à un simple mécanisme de consultation dépourvu de toute garantie d'indépendance et des attributions qu'elle devrait remplir, comme institution nationale de protection et de promotion des droits de l'Homme, en vertu des articles 19 et 164 de constitution et des Principes de Paris ;

Au regard de ce qui précède, nous associations, coalitions et réseaux signataires, recommandons au législateur de :

- Réviser en profondeur de ce projet de loi en respectant à la fois le but présidant à sa mise en place, les dispositions constitutionnelles, les engagements internationaux du Maroc en matière des droits des femmes ainsi que les normes internationales en vigueur notamment les principes de Paris régissant le statut et le fonctionnement des institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'Homme. Cette révision gagnera à prendre en considération les différents avis émis par les parties prenantes, notamment les propositions des associations démocratiques de défense des droits des femmes ainsi que les institutions nationales ;
- Introduire le projet de loi 79-14 par un préambule définissant le cadrage et les principes fondateurs de l'instance et son rôle dans la lutte contre la discrimination et la réalisation de la parité tel que stipulé par la Constitution ;
- Introduire les définitions Universelles précises de la discrimination et ses différentes formes ainsi que les concepts de parité et d'égalité ;
- Doter cette institution nationale d'un mandat aussi étendu que possible en matière de protection et de promotion des droits humains des femmes en renforçant ses rôles et en lui conférant des compétences consultatives qu'elle soit saisie ou par auto-saisine ; des attributions en matière de veille et de suivi, des compétences à caractère quasi-juridictionnel, ainsi que des attributions en matière de promotion de la culture de l'égalité, d'éducation et de sensibilisation. Seules ces exigences lui permettront d'influer de manière effective sur les politiques publiques en matière d'égalité, de parité et de lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- Assurer les garanties de l'indépendance et de l'autonomie ainsi que du bon fonctionnement efficient et efficace de cette instance qui dépend d'une équipe de travail restreinte et disposant d'une expertise en matière d'égalité et de parité. Ces ressources doivent être sélectionnées sur la base de critères respectant le principe d'incompatibilité aussi large que possible, et répondant aux exigences de compétence, d'efficacité et d'autonomie loin de la logique de la représentativité proposé dans la mouture actuelle, qui paralyserait le travail de l'instance et affecterait largement son autonomie et son indépendance .

Rabat, Maroc- Janvier 2016

Associations, coalitions et réseaux signataires:

Coalitions et réseaux:

Réseau espace libre de la citoyenneté, de la formation et le développement de Mohammedia; Réseau Marocain de Défense des biens publics; Réseau marocain pour la défense du droit à la santé = droit à la vie; Réseau marocain transnational pour la migration et le développement; Réseau National des Centres d'Ecoute des Femmes Victimes de Violences "Anaruz" ; Réseau régional pour la promotion des droits de l'enfant Souss-Massa-Draa; Réseau Voix de la parité pour les femmes élues province de Moulay Yacoub; Réseaux des associations oasis du sud au sud-est Errachidia; Réseau Choumoua pour l'égalité; Coalition civile pour la montagne; Coalition civile pour la protection des enfants; Coalition marocaine pour l'éducation pour tous; Coalition Printemps de la dignité ; Observatoire Marocain des Violences Faites aux Femmes " Oyoune Nissaiya" ; Le mouvement de la Démocratie Paritaire; La fédération nationale des associations amazighs au Maroc;

Associations:

Association Bayt Bahia pour les enfants handicapés abandonnés; Association Beni yeznassen pour la culture, le Développement et la Solidarité; Association Mouvement Twiza; Association vallée Verte pour l'éducation de l'enfance; Association « Mouwassat » et soutien des femmes veuves-Mohammadia; Association « Nour » pour les travaux sociaux dans le rural; Association 3^{ème} Millénaire pour le Développement et l'Action Associative du Sud Est; Association Adala; Association Ahli; Association Ain Chkef pour le développement; Association Al Hadaf Boulmane; Association ALESCO - Casablanca; Association Alternatives Citoyennes; Association Amal pour les femmes et le développement; Association Amal pour les femmes et le développement -El hajeb; Association Amal Femme pour un avenir meilleur; Association Amane Loudaya pour le développement des femmes et des enfants-Marrakech; Association Amane marocaine pour le soutien de la famille – Marrakech ; Association Amis de Tafoughalt ; Association Aspirations Féminines; Association Assanaa Annissaiya; Association Azilal pour le développement, de l'Environnement et de la communication; Association Basma des malades et handicapés de la Sclérose en plaques; Association Basma des nouveaux nés; Association Carrefour alternatives; Association Chaml pour la Famille et la Femme; Association Chouala pour l'éducation et la culture; Association Chourouk pour le développement social; Association Coopération et développement centre Nour -Jrada; Association Dar El wafae pour l'enfance -Fès; Association Démocratique des Femmes du Maroc; Association des conseillères- Meknès; Association des femmes des zones montagneuses; Association des femmes Progressistes; Association des femmes Rural "Hamriya-Moulay Yacoub -; Association du Forum des femmes du Rif; ECODEL, ONG pour le développement équitable; Association El Amal pour l'éducation et la formation; Association El Karam- Marrakech; Association Ennakhil – Marrakech; Association épanouissement pour le Développement, l'Environnement et la Culture, Afourar; Association Epanouissement Féminin; Association Espace des femmes; Association Espaces citoyenneté; Association Famille de demain pour le développement et la communication; Association femmes de demain pour le développement économique et social; Association Femmes du Sud; Association forum de la famille marocaine; Association Forum des femmes marocaines; Association forum des femmes pour l'égalité et le développement du nord du Maroc; Association heure joyeuse -casa; Association Horizon pour le Développement de la Femme et la formation; Association Horizon Vert pour le développement durable, l'environnement et les droits humains; Association Initiatives pour la Promotion des Droits des Femmes -Meknès; Association Insaf; Association Insat -Beni Mellal; Association jeunesse de Chguingan; Association jeunesse Zghanren pour la Création et Développement -Nador; Association la Voix de la Femme Amazighe; Association Magarto pour le développement- Ben hmed; Association Mains Libres; Association Mains Solidaires pour le Droit à la Dignité et la Citoyenneté; Association marocaine de lutte contre le sida; Association Marocaine des Droits de l'Homme; Association Marocaine des Droits des Femmes; Association Marocaine des Sciences Infirmières et Techniques Sanitaires; Association Marocaine pour le développement et l'éducation Bengrir; Association marocaine pour le soutien de la famille – Casablanca; Association marocaine pour l'éducation de la jeunesse; Association médicale de réhabilitation des victimes de la torture; Association de Développement Local Méditerranéen (ADELMA); Association nationale des sages femmes au Maroc; Association Oued Srou; Association Oujda Ain Ghazal; Association Recherche Féminine pour le Développement et la Coopération; Association Renaissance des femmes - Province Moulay Yacoub; Association Rif des Droits de l'Homme; Association Sayeda Al Horra; Association Solidarité Féminine; Association Tamkin; Association unité pour la Protection de l'Enfance Casablanca; Association voix des femmes- Martil; Association Wessal pour le développement social; Association Widad Pour la Femme et l'Enfant-Marrakech; Association Zaytouna pour l'Education et le Développement Féminin; Centre des Droits de l'Homme pour la Mémoire et les Archives; Centre Espaces du Nord pour le développement et le partenariat; Centre Euromed migration et développement -EMCEMO – Pays-Bas ; Centre marocain des droits de l'homme; Centre multifonctionnel « Batha » pour l'autonomisation des femmes; Centre pour la Démocratie; Collectif Démocratie et Modernité ; Coopérative Agricole Alcasawya – Jorf - Arfoud Errachidia ; Espace des femmes de Tinghir; Espace Solidarité et Développement; Fondation Ytto pour l'hébergement et la réhabilitation des femmes victimes de violence; Carrefour associatif ; Forum Associatif - Safi-; Forum civil démocratique marocain; Forum de famille; Forum Koupouns; Forum des Alternatives Maroc; Forum marocain pour la vérité et l'équité; Initiatives pour la Protection des Droits des Femmes - Fès; Instance Marocaine des Droits Humains; Institut de Formation des Acteurs du Développement (IFAD); Le groupe de travail pour la prévention de la grossesse des adolescentes; Le Minbar Sahraoui pour la démocratie et la justice sociale; Ligue marocaine pour la citoyenneté et les droits de l'Homme ; Ligue Marocaines des femmes pour le développement et la formation - Tétouan ; Montada Maroc Multiple; Mouvement de la jeunesse démocratique; Observatoire marocain des libertés publiques; Observatoire Marocain des Prisons; Observatoire Marocain du travail; Organisation Marocaine des Droits Humains; Organisation pour les Liberté d'information et d'expression "Hatim"; Union des initiatives pour le développement - Bouanane; Union progressiste des femmes marocaines; association marocaine des droits des immigrés ;